

Un nouveau test de mobilité pour le Bois de la Cambre dès ce lundi 14 septembre

Suite aux différentes concertations avec les communes d'Ixelles, d'Uccle, de Watermael-Boitsfort, de Rhode-Saint-Genèse et de Linkebeek, la Ville de Bruxelles et la Région Bruxelloise vont mettre en œuvre un test dès ce lundi 14 septembre dans le Bois de la Cambre pour une période de deux mois. La solution mise en œuvre sera analysée tout au long de cette période et des comptages de véhicules seront réalisés dès septembre. La situation testée doit permettre d'apaiser le Bois de la Cambre en y équilibrant au mieux ses deux rôles essentiels. Le parc est, en effet, à la fois l'un des poumons verts indispensables de la capitale et une connexion importante de la Région Bruxelloise.

Après plusieurs rencontres entre les communes concernées depuis juin, un test sera réalisé dans le Bois de la Cambre et permettra de tester le nouveau plan de circulation proposé.

Cette solution prévoit :

1. La canalisation du trafic routier sur l'avenue de Diane entre l'avenue Louise et l'avenue de la Belle Alliance. L'avenue Diane sera mise en double sens avec deux bandes en direction du centre et une bande en direction du sud, garantissant une connexion fluide pour le trafic nord-sud et est-ouest (voir plan);
2. L'adaptation du carrefour entre la chaussée de la Hulpe et l'avenue F. Roosevelt par la Région Bruxelloise, en concertation avec la Ville de Bruxelles. L'avenue F. Roosevelt offre une grande capacité d'accueil automobile, pouvant ainsi absorber le flux de voitures qui se dirigent vers le centre. Son utilisation permettrait de soulager la chaussée de Waterloo, déjà saturée pendant les heures de pointe, qui est davantage une desserte pour un transit de destination. Deux bandes de présélection vers l'avenue Roosevelt et une bande de présélection en direction de Watermael-Boitsfort ont été créées sur la Chaussée de la Hulpe. La synchronisation des feux à ce carrefour permet, en parallèle, une meilleure fluidité. Ces mesures permettent à 300 voitures supplémentaires d'y passer par heure. Les feux ont également été adaptés au carrefour de la Drève de Lorraine/Chaussée de la Hulpe, permettant de donner plus de temps de feux vert et assurer une meilleure fluidité du trafic vers le centre.
3. L'ouverture exclusive et quotidienne de la boucle sud autour du lac, de l'avenue de Flore et de l'avenue de la Laiterie aux piétons, familles, cyclistes, sportifs et randonneurs, valorisant la fonction d'espace vert et de loisir du Bois de la Cambre;
4. La mise à disposition exclusive de l'ensemble du Bois de la Cambre tous les dimanches au public, comme était déjà le cas depuis le mois de Mai 2020 ;
5. L'amélioration l'offre de transport en commun en facilitant la circulation du bus 41 via le Bois de le Cambre par l'avenue de Boitsfort et l'avenue du Brésil. Cet axe sera également mis à disposition des bus de l'Ecole Européenne, du Lycée Français, de l'International School of Brussels ainsi que des transports PMR organisés par le Service PHARE de la COCOF et aux véhicules de secours. Cette mesure permet d'assurer un accès rapide à tous leurs élèves et renforcer l'utilisation des moyens de transport partagé, permettant aussi d'éviter aux bus de surcharger les axes.

Durant la période du test, des évaluation seront réalisées. Il est notamment prévu des comptages de véhicules dans le Bois de la Cambre, sur les grands axes régionaux, mais aussi dans les voiries des quartiers environnants de la Ville de Bruxelles, de Ixelles et d'Uccle dans le but de réaliser un monitoring précis. Des aménagements complémentaires pourraient être encore réalisés en cas de nécessité.



Une solution doit être trouvée pour les différents usagers qui revendiquent d'une part le besoin de bénéficier d'espaces verts et d'autre part la nécessité de rester connecté via un accès automobile aux différents quartiers bruxellois.

Le dialogue et la concertation avec les communes limitrophes continueront durant tout le processus d'établissement du nouveau plan de circulation du Bois de la Cambre, en tenant notamment des réunions mensuelles pour évaluer en permanence la situation.

Contacts Presse :

Cabinet du Bourgmestre de La Ville de Bruxelles, Philippe Close : Maité Van Rampelbergh,
maite.vanrampelbergh@brucity.be , 0498/ 48 37 13

Cabinet du de la Ministre de la Mobilité, Elke Van den Brandt : Marie-Thibaut de Maisières,
mthibaut@gov.brussels, 0477/25 19 51

Bourgmestre d'Ixelles, Christos Doulkeridis : christos.doulkeridis@ixelles.brussels, 0475/75 15 15

Bourgmestre de Watermael-Boitsfort, Olivier Deleuze : 0475/48 99 98